



Le Touquet, le 02/12/2022

## TAC CYCLOTOURISME

TAC Cyclotourisme - Siège : Maison des Associations Rue de Calais 62520 Le Touquet Paris-Plage

Tél : 03 21 05 82 46 / 06 07 44 36 00 - @ : mda@letouquet.com - Site web : <https://2ktaccyclo.sportsregions.fr/>

Association Loi 1901 - Siret : 879 826 303 00015 - RNA : W 624 000 791 - APE : 9312z - Affiliation FFVélo : 01885

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Francis</b>	<b>VARLET</b>	<i>Président</i>
<b>Bernard</b>	<b>BIGAN</b>	<i>Secrétaire</i>
<b>Jean-Pierre</b>	<b>BIELFELD</b>	<i>Trésorier</i>
<b>Didier</b>	<b>DUVAUCHELLE</b>	<i>Trésorier adjoint</i>
<b>Jean</b>	<b>RIGAUX</b>	<i>Délégué sécurité</i>
<b>Christian</b>	<b>BONVOISIN</b>	<i>Préposé aux parcours</i>

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 DECEMBRE 2022 18H MAISON DES ASSOCIATIONS COMPTE RENDU

Étaient présents, nombre de membres : 17/26

Pouvoirs, nombre remis : 5

Absents excusés : 4

Absents non excusés : 0

Désignation d'un scrutateur : Fabrice BENOIT

### I - ACCUEIL :

- Bienvenue à Tous les Membres présents du TAC Cyclotouriste.
- Remerciements à Madame Élisabeth Kolb responsable du « Guichet Unique Maison des Associations », qui connaît parfaitement sa "Maison", nous éclairant ainsi de son expérience sur certains points délicats et nous apportant toutes précisions chaque fois que nécessaire.
- Nous avons regretté l'absence de Madame Marielle Parent, adjoint municipal aux sports.
- Nous avons rappelé les funérailles le 29 avril de notre regretté ami Michel Hénot et avons évoqué son souvenir en marquant par quelques instants de recueillement..

## **II - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ :**

### **1) Mise à jour des éléments administratifs :**

- Le siège social de façon à être pérennisé indépendamment des présidents élus a été fixé à : « MAISON DES ASSOCIATIONS » rue de Calais, Le Touquet.
- Les statuts furent réadaptés en conséquence, mis en ordre puis approuvés à l'AGO du 1<sup>er</sup> mars 2022.
- Une nouvelle immatriculation SIRET a été demandée.
- L'ensemble a été déposé à la sous-préfecture de Montreuil sur Mer avec récépissé déposé à la Maison des Associations.

### **2) Le fonctionnement administratif du club :**

- Conformément aux statuts les réunions de conseils d'administration et de bureau se sont faites régulièrement, plus une assemblée générale ordinaire au mois de mars.
- Une réunion ordinaire a été organisée au mois de septembre pour répondre à la demande d'un certain nombre de membres pour discuter de nouvelles tenues de clubs. Cette réunion avec présentation de modèles n'a cependant pas été suivie d'effet, la question est restée sine die.

### **3) Les activités statutaires du club :**

- 2022 a été une année de redémarrage du club après deux années d'activités au ralenti, et même d'hibernation, à la suite des 3 périodes de confinement 2020 puis 2021 liées au CoVid, qui furent imposées.
- Le TAC Ct à retrouver son rythme progressivement normal avec la sortie statutaire du dimanche matin, une sortie complémentaire le mardi et le jeudi après-midi 14 h.

### **4) Sorties du club et participations aux randonnées de club du littoral :**

- Lors du premier trimestre les sorties furent assez souvent perturbées par les conditions atmosphériques, limitant certaines participations parce que retirées.
- Le printemps puis la période estivale furent plus cléments, autorisant la reprise de nos visites régulières pour participer aux événements des clubs voisins du littoral tels : Le Portel, Outreau, Étaples, Berck sur mer ...
- Ainsi nous avons participé en particulier : le 1<sup>er</sup> mai à la randonnée « châteaux et abbayes » de Berck, en juin à « la ronde des clubs d'Opale », à la randonnée « Samer - Conchil le Temple - Samer » ou pour les plus courageux (ou les plus jeunes) « Samer - Le Crotoy - Samer » randonnée qui fut particulièrement difficile en raison de ses dénivelés en plus d'une chaleur accablante.
- Quelques courageux ont fait également en juin : « Lille – Hardelot ».
- Toujours en juin nous avons participé nombreux à « la ballade Étaploise » qui proposait 2 très beaux parcours.
- Le 5 Juillet a emmené un certain nombre d'entre nous à Nielles-lès-Bléquin pour le passage du Tour de France, 2<sup>e</sup> étape de Dunkerque à Calais ; un très bon moment pour ceux qui y ont participé.
- Au mois d'août certains ont participé au « brevet des monts » organisé par le club Cucq - Stella, un brevet qui n'est jamais facile ! ... d'autres ont participé également à « la randonnée de l'Orée du bois » organisée par le club de Berck.

- En septembre nous avons retrouvé notre traditionnelle « randonnée du Crotoy » conjointement avec le club d'Étaples ; en plus de celle que nous avait déjà proposée Christian par un beau jeudi de mai.
- Le club a enfin profité de l'été pour renouer avec la randonnée à Saint Valéry.

#### 5) La randonnée des quatre saisons :

- Interrompue depuis deux ans notre traditionnelle randonnée, l'une des premières du calendrier maritime, a pu reprendre le 24 avril.
- Elle a attiré 140 participants, trois parcours étaient proposés ( 30 km, 60 km, 90 km) à la satisfaction de tous les participants.
- Une coupe de la ville a été remise au club le plus participant en l'occurrence Etaples.
- Cet événement laisse un bénéfice cependant modeste 85,27 €, mais il demeure apprécié de l'ensemble des participants et donc à maintenir.
- Il demeure également évident que sans le soutien matériel de la municipalité du Touquet ainsi que la subvention octroyée, cet événement ne pourrait pas être pérennisé ou en tout cas pas de cette façon.

#### 6) Actions caritatives et bénévoles :

- « **La bonne échappée** » : 14 juin, cette action consistait à encadrer des adolescents de 13 à 16 ans du collège Maxence Van-der- Meersch du Touquet, dans le cadre d'une action plus globale, en fait nationale prolongeant le mois de mai à vélo, pour familiariser les adolescents à l'effort physique, les sensibiliser aux joies du plein air et en quelque sorte les sortir de leurs écrans divers et variés.

Le TAC Cyclotourisme a répondu largement présent pour encadrer aux cotés de leurs professeurs de sport tous ces lycéens.

La présence de notre club, son intérêt auprès des jeunes ont été très appréciés.

La journée fut particulièrement agréable : une boucle de 54 km, jonction à mi-distance avec l'association « **la vie en rose** » composée de 9 membres du club cyclotouriste de Brest - Morlaix terminant son tour de France, retour encadré par deux motos de gendarmerie puis la police municipale pour la partie Touquet et accueil sur la place du centenaire avec la fanfare du lycée plus petite collation ...

Une belle expérience, à refaire ...

- « **France ADOT44** » : événement qui consistait en l'accueil de René Lebret, greffé rénal et vice-président de cette association de dons d'organes et tissus (département 44). Accompagné de deux compagnons respectivement âgés de 74 et 76 ans, leur but :  
- sensibiliser au don et à la greffe d'organes et montrer par un périple depuis Dunkerque jusqu'à Sainte Mère Église dans le Cotentin, combien ce geste est extraordinaire, comment il peut redonner courage, une vraie résilience et joie de vivre aux receveurs - ...

Le Touquet était la 2<sup>e</sup> étape, mercredi 7 septembre.

L'accueil s'est fait par la jonction du petit groupe au rond-point de Sainte-Cécile où il est arrivé encadré par les clubs de Boulogne et Hardelot.

Nous avons pris le relais pour arriver ensemble à l'aéroport où nous attendaient les « Miss aéroport, Hardelot, Le Portel, Montreuil, Touquet ... » ;

Le maire s'est joint à nous pour un pot de réception et quelques photos.

Après les remerciements d'usage nous sommes séparés et donnés rendez-vous le lendemain à 8h30 pour accompagner, encadrer, guider et témoigner de notre soutien René Lebret et ses 2 compagnons, jusqu'à la rencontre avec nos amis du club de Berck.

Nous avons continué notre accompagnement jusque Waben tandis que le groupe poursuivait sa route jusqu'au Crotoy.

Nous avons découvert des hommes étonnants et les moments passés ensemble furent à la foi agréable et enrichissant sur le plan humain.

- **Le «T24 Xtrem triathlon »** : s'est déroulé les 24 et 25 septembre, il s'agissait d'une première.  
Ce n'est bien sûr pas à proprement dire une action caritative mais une action bénévole visant à promouvoir la variété dans les sports et compétitions. Cette épreuve tout en étant orientée extrême était parfaitement en concordance avec la station balnéaire qu'est le Touquet. Le TAC Ct fut représenté en tant que club bénévole, mais aurait pu l'être davantage.

Néanmoins l'expérience fut intéressante.

Cette manifestation fut un succès, ayant attiré près de 300 participants elle sera renouvelée l'année prochaine.

Ce type d'événement de par son importance ainsi que par ses objectifs nécessite une structure et un encadrement plus professionnel et financier que d'autres manifestations sportives, ce que certains peuvent regretter ; néanmoins cet événement n'est pas à rejeter, le sport et le dépassement de soi s'y retrouvent totalement.

## **7) Les actions prévisionnelles 2023 :**

- **La randonnée des quatre saisons** : programmée au calendrier maritime le dimanche 30 avril.
- **La ronde des clubs d'opale** : le bureau a fait en sorte de se rapprocher et de travailler avec les clubs initialement organisateurs pour y intégrer le TAC Ct et proposer une boucle qui sera transversale : Le Touquet - Enquin-sur-Baillons - Le Touquet.  
L'événement est prévu le 11 juin se voulant une alternative à Lille - Hardelot, en proposant un parcours varié et de même distance pour la boucle complète, dans un esprit uniquement cycloportif et cyclotouriste, non lucratif et organisé par les clubs eux-mêmes, offrant à portée de domicile différentes entrées géographiques dans une boucle de Berck à Marquise.
- **Les rendez-vous de la semaine fédérale** : quelques-uns d'entre nous demeurent fidèles à cette tradition dont ils reviennent chaque fois enchantés ; ils représentent le club et il faut les en remercier mais il serait bon que d'autres membres les rejoignent en 2023.
- **Une demande de subvention** faite par le bureau auprès de la municipalité est en cours pour l'année à venir et celle-ci sera la bienvenue si l'on veut maintenir ce calendrier.

## **8) La question des tenues de club :**

- Une majorité d'adhérents paraissait souhaiter une tenue commune mais il a fallu constater que l'antériorité des premières tenues pour certains, l'esthétique, la qualité des tenues pour d'autres et enfin le coût des tenues ont été autant d'éléments de désaccord.
- En rappel également, la normalisation de l'utilisation du logo « le caddie du Touquet » ayant fait l'objet d'une charte implique pour le club de s'y conformer d'autant que celui-ci a signé par l'intermédiaire du président « la charte de la vie associative de la ville du Touquet », cette normalisation suppose nécessairement d'y adapter les prochaines tenues, sauf à ne pas utiliser ce logo.  
Le problème reste au futur ...

## **9) Sécurité accidents et incidents :**

- Cette année encore il faut relever un nombre de chutes non négligeables, au moins six. Certaines n'ont entraîné que des incidents mineurs, d'autres des fractures et contusions plus ou moins invalidantes mais de courte durée.
- Cette constatation rejoint l'une des préoccupations majeures de notre fédération auprès de laquelle sont remontés au moins 33 accidents suffisamment sérieux pour donner lieu à déclaration.

- La fédération souhaite maintenant être informée de tous accidents ou incidents pour mieux établir ses statistiques.  
Dans une majorité de cas il s'agit de défauts de l'environnement routier (obstacles, défauts d'entretien, chaussée glissante, gravillons, ralentisseurs ...), ensuite inattention et défauts de maîtrise d'un tiers, non-respect des distances, problèmes mécaniques.
- La fédération demande également de lui remonter toutes formes de malaises et incidents de santé sur le vélo ou au décours d'une sortie car ceux-ci apparaissent en augmentation.
- Ces problèmes de santé apparaissent essentiellement liés à l'âge de plus en plus avancé des pratiquants, d'où ne pas négliger la surveillance médicale et notamment cardiologique.

#### **10) Les effectifs du TAC Ct :**

- Le club a maintenu ses effectifs et a eu le plaisir d'accueillir 3 nouveaux membres.
- Il compte 29 membres adhérents dont 24 licenciés.
- La pyramide des âges nous amène à constater un échelonnement de 51 à 83 ans pour les actifs et globalement une moyenne d'âge à 69,7 ans ...
- Autre constat et le plus important : chacun demeure en forme avec un dynamisme toujours présent ...

**- Vote pour le Rapport Moral, à la majorité simple et main levée.**

**➔ voix pour : 22 ; voix contre : 0 ; abstentions : 0**

### **III - RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES :**

#### **1) Approbation du Compte Annuel de Résultat du 01/12/2020 au 30/11/2021 :**

- Le compte de résultat provisoire recettes-dépenses remis par le trésorier a été voté et adopté à l'assemblée générale du 03 décembre 2021.
- Compte de résultat 2021 définitif après clôture au 1<sup>er</sup> décembre, analyse et certification par l'expert-comptable du TAC Omnisport 1<sup>er</sup> trimestre 2022, pour approbation :  
**Résultat de Compte 2021 Consolidé et Certifié = 598 € .**

**- Vote pour le Compte de Résultats définitif 2021 à la majorité simple et main levée.**

**➔ voix pour : 22 ; voix contre : 0 ; abstentions : 0**

#### **2) Approbation du Compte de Résultat Provisoire au 06/10/2022 :**

- Présentation du compte de résultat provisoire recettes-dépenses par le trésorier pour la présente assemblée générale, avant clôture définitive au 30/11/2022 puis analyse et certification par l'expert-comptable du TAC Omnisport.
- Compte arrêté le 06/10/2022, pour approbation :  
**Résultat de Compte Provisoire 2022 au 06/10 = 374,08 € .**

**- Vote pour Compte de Résultats provisoire 2022 à la majorité simple et main levée.**

**➔ voix pour : 22 ; voix contre : 0 ; abstentions : 0**

### **IV - AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGÉTAIRE :**

#### **1) Cotisations 2023 :**

- La FFVélo à laquelle adhère Le TAC Ct, a diffusé sa grille de tarif 2023 en augmentation de 1,50 € par rapport à 2022.

- En rappel de nos statuts, notre club est affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo), ce qui l'engage à se conformer aux statuts et règlements de ladite fédération ainsi qu'à son comité régional et départemental.
- Cette adhésion à la FFVélo comporte 2 volets, un volet cotisation de base cette année de 29,50 €, un volet assurance « petit ou grand braquet (respectivement 22 € et 72 €) »
- Après discussion du conseil d'administration, il est convenu de maintenir les cotisations club + FFVélo au même niveau qu'en 2022 et d'absorber l'augmentation du tarif de la FFVélo, (hors option abonnement à la revue mensuelle à 28 €/an) soit :
  - Petit braquet : **75 €** pour l'année ; **51,50 €** (29,5 € + 22 €) FFVélo + **23.50 € TAC Ct.**
  - Grand braquet : **125 €** pour l'année ; **101,50 €** (29,5 € + 72 €) FFVélo + **23.50 € TAC Ct.**

**- Vote à la majorité simple et main levée.**

➔ **voix pour : 22 ; voix contre : 0 ; abstentions : 0**

## **2) Affectation du résultat 2022 :**

- Le budget 2022 est resté à l'équilibre mais toujours avec une trésorerie modeste.
- Ce solde légèrement positif a permis d'absorber l'augmentation des cotisations deux années de suite.
- L'option proposée est le maintien de ce solde provisoire en disponibilité pour l'exercice 2023.

**- Vote à la majorité simple et main levée :**

➔ **1<sup>ère</sup> Option : voix pour : 22 ; voix contre : 0 ; abstentions : 0**  
 ➔ **2<sup>ème</sup> Option : voix pour : 22 ; voix contre : 0 ; abstentions : 0**

## **V - RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

- En rappel de l'article 9 des statuts, les membres du conseil d'administration sont élus pour trois ans, ils sont rééligibles.  
Le renouvellement du conseil a lieu tous les ans par tiers, avec tirage au sort dans le cas d'un nouveau conseil.
- D'où le souhait pour le club d'une participation plus active de chacun de ses membres au conseil d'administration, de manière à ce que les conseillers en place familiarisent progressivement au fonctionnement du club les successeurs élus.
- Chacun pourra ainsi mieux participer à la vie de son club et le rendre plus vivant.
- Sont sortant cette année : Jean Rigaux, Christian Bonvoisin.
- Démissionnaire : Didier Devauchelle.
- Seraient candidats : Hervé Bulot, Luc Merlot.
- Sont rééligibles : Jean Rigaux, Christian Bonvoisin.
- Restent élus : Francis Varlet, Jean-Pierre Bielfeld, Bernard Bigan.
- Sont éligibles : tout membre présentant spontanément sa candidature.
- Jean Rigaux : **voix pour : 22 ; voix contre : 0 ; abstentions : 0**
- Christian Bonvoisin : **voix pour : 22 ; voix contre : 0 ; abstentions : 0**
- Hervé Bulot : **voix pour : 22 ; voix contre : 0 ; abstentions : 0**
- Luc Merlot : **voix pour : 22 ; voix contre : 0 ; abstentions : 0**
- Pas d'autre candidature.
- La composition du bureau en fonction du nouveau conseil d'administration sera faite dans les jours prochains en post-AG.

## **VI - QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS :**

- Sans donner lieu à un vote spécifique

### **1) Action pour le téléthon :**

- Cette action est prise en charge par des bénévoles du club sous la responsabilité de l'un de ses membres. Elle est prévue les 11, 17, 18 décembre prochain.

Le président par mail destiné au club, a rappelé comme il se doit les contraintes à respecter suivant la charte « Force T » éditée par l'AFMTELETHON, dont les principales sont :

- Respecter les trois missions suivantes pour l'animation : accréditation AFMTELETHON, engagement des inscrits, autorisation locale ;
- Le financement : à prévoir uniquement sur les recettes ;
- Les assurances obligatoires ;
- Prévoir la remontée des fonds auprès de l'AFMTELETHON avec séparation d'un côté des dons ou promesses de dons ouvrant droit à défiscalisation et de l'autre des recettes.

Cette action bénévole mérite d'être réalisée mais à la condition de bien respecter les différents points de la charte qui a été remise aux organisateurs de l'événement, et ne saurait engager la responsabilité du club ou son bureau en cas de non-respect de celle-ci par les organisateurs prenant en charge ladite action.

- Questionnée à ce propos, Elisabeth Kolb a rassuré le club, nous expliquant que l'engagement avec accréditation auprès de l'AFMTELETHON avait été fait sous l'égide du service des sports de la municipalité, qu'en corollaire les assurances avaient bien été souscrites, que l'autorisation pour les lieux de l'évènement était donnée en accord avec le service des sports et associations.

- Les conditions étant réunies le président appelle à une participation aussi large que possible pour la réussite de cette action.

### **2) Les nouveaux adhérents :**

- Plusieurs des nouveaux membres récemment entrés, que notre club est heureux d'accueillir, sont déjà les licenciés d'une fédération autre que la FFVélo.
- Statutairement le TAC Ct est adhérent à la Fédération Française de Cyclotourisme (maintenant FFVélo), ce qui suppose l'adhésion de chacun de ses membres à cette fédération.
- En conséquence :
  - Les nouveaux membres déjà licenciés à la FFVélo peuvent statutairement faire partie du club en s'acquittant simplement de la cotisation due au TAC Ct.
  - Les nouveaux membres licenciés à une autre fédération que la FFVélo auront nécessairement à prendre une licence à la FFVélo puis à s'acquitter de la cotisation due au TAC Ct ; sinon ils ne pourront être accueillis que pour les 3 sorties d'accompagnement autorisées hors licence.
- Il n'y a pas d'autre alternative statutaire, sauf à modifier en profondeur les présents statuts du TAC Ct et en corollaire toutes les relations avec son environnement.

### **3) Adaptation du club aux groupes de niveaux :**

- Lors de la réunion du 19 septembre l'ensemble des membres présents s'était accordé sur le constat de la progressive hétérogénéité du club en termes de performances, d'âges, les deux éléments étant souvent liés.
- La question de deux groupes ou de deux sections, l'un plus cyclo sportif orienté distance, vitesse, dénivelés, l'autre restant orienté cyclotouriste avec randonnées plus calmes et découverte, ou encore distances plus courtes, n'a pas été tranchée mais revient régulièrement par la force des choses.  
Elle sera certainement réactivée et à revoir dans les mois à venir ; y réfléchir ?

#### 4) Autres Questions ou Informations :

- Une question a porté sur la répartition du solde bancaire.  
Il a été rappelé qu'en bon gestionnaire, cette question serait soumise au club dès que nous aurons le compte de résultat 2022 consolidé et validé par le service d'expertise comptable qui le remettra lors du premier trimestre 2023.
- Il est rappelé également que cette validation est nécessaire puisque le TAC Ct fonctionne sous l'égide du TAC Omnisport et bénéficie du soutien de la municipalité : soutien matériel tel la maison des associations notre siège social, l'encadrement par le responsable et le personnel de ladite maison dont Madame Élisabeth Kolb présente à notre AG, divers autres soutiens matériels et logistiques, subvention de fonctionnement et d'aide à nos événements.
- Plusieurs remarques ont porté sur le regret que l'action téléthon n'aie pas été programmée de façon unitaire et dans le cadre de son lancement les 3 et 4 décembre.
- Une suggestion a été faite sur l'intérêt de la formation de quelques membres à la pratique des premiers gestes de secours en cas d'accidents de l'un de nos membres ou même d'un tiers, auxquels nous pouvons être confrontés lors d'une randonnée ainsi que ce fut le cas au mois d'août dernier. À réfléchir.

L'ordre du jour et ses différents points ainsi que questions et remarques complémentaires étant épuisés, le président présente ses remerciements au bureau secrétaire et trésorier, Au conseil d'administration, puis à tous les membres présents.  
Le secrétaire remercie encore Madame Élisabeth Kolb pour sa présence et son aide précieuse tout au long de l'année.

L'assemblée générale est levée à 19 h 50 mn.

Francis Varlet, président

Bernard Bigan, secrétaire

Fabrice Benoit, scrutateur



**TAC Cyclotourisme - Siège** : Maison des Associations Rue de Calais 62520 Le Touquet Paris-Plage

Tél : 03 21 05 82 46 / 06 07 44 36 00 - @ : mda@letouquet.com - Site web : <https://2ktaccyclo.sportsregions.fr/>

Association Loi 1901 - Siret : 879 826 303 00015 - RNA : W 624 000 791 - APE : 9312z - Affiliation FFVélo : 01885